

BULLETIN D'INFORMATION



DANS CE NUMÉRO

NOUVEAUX TUTORIELS

ONGLET RAPPORTS À VENIR

RETRAIT DE LA SAISIE
MANUELLE DU CONDUCTEUR

SOLS CONTENANT
UNIQUEMENT DE L'AMIANTE

MISES À JOUR,
AMÉLIORATIONS ET PLUS

Vous recevez aujourd'hui le septième bulletin d'information Traces Québec. Ce bulletin d'information vous est envoyé, car vous êtes inscrit comme utilisateur dans le système gouvernemental de traçabilité des sols contaminés Traces Québec. Pour ne plus recevoir cette publication, veuillez en faire la demande au Service à la clientèle à l'adresse courriel : info@attestra.com.



NOUVEAUX TUTORIELS POUR LES CAMIONNEURS

Attestra a récemment mis en ligne quatre nouveaux tutoriels destinés aux transporteurs/camionneurs qui devront utiliser l'application mobile Traces Québec Transport dans le cadre du transport de sols contaminés.

Ces tutoriels, spécialement adaptés aux appareils mobiles iPhone (iOS) ou Android, couvrent entre autres :

- Un aperçu des fonctionnalités générales de l'application selon votre appareil
- La prise en charge d'un bordereau de suivi, étape par étape

Consultez-les dès maintenant [sur le site Web d'Attestra](#) pour tirer pleinement parti de l'application et assurer un transport conforme, efficace et sans tracas.



AJOUT À VENIR DE L'ONGLET RAPPORTS

À l'hiver 2026, un nouvel onglet « Rapports » sera intégré au menu principal des différents types de comptes.

En accédant à cet onglet, les utilisateurs pourront générer et exporter des rapports standardisés en fonction des besoins partagés par les utilisateurs. Les rapports pourront être téléchargés en format Excel.

Afin de vous offrir des rapports adaptés à votre réalité, nous souhaitons connaître vos besoins. D'ici le 1^{er} septembre, nous vous invitons à nous faire parvenir vos suggestions concernant les types de rapports que vous aimeriez voir offerts, ainsi que toutes les données qu'ils devraient contenir.

Exemple de suggestion :

- Nom : Jean Tremblay
- Adresse courriel : jean.tremblay@exemple.com
- N° de compte : PAR0001110
- Nom du rapport : Tonnage annuel par modes de gestion et niveaux de contamination pour les projets
- Filtres de recherche :
 - Date de début/Date de fin
 - Numéro(s) de projet(s)
- Colonnes à inclure :
 - Mode de gestion
 - Valorisation de sols contaminés
 - Volume total (ex. : 100,76 t)
 - Volume par plage de contamination :
 - A-B (ex. : 90 t)
 - B-C (ex. : 10,76 t)
 - Sous-total

Pour nous transmettre vos suggestions, veuillez envoyer un courriel à l'adresse : rapports@tracesquebec.com.

LIEUX RÉCEPTEURS PUBLICS

Pour information, la liste des lieux récepteurs de sols contaminés à usage public au Québec est publiée sur le site Web du Ministère, à la page [Liste des lieux récepteurs de sols contaminés au Québec](#).

SOLS CONTENANT UNIQUEMENT DE L'AMIANTE

Aucuns frais de redevances ne sont prévus pour des sols qui contiennent uniquement de l'amiante d'origine anthropique. Sur le bordereau, il convient de cocher « Autre » dans les types de contaminants, d'indiquer « Amiante » et dans les concentrations de sélectionner « Aucune valeur limite réglementaire établie par le MELCCFP ». Il est important de bien informer le lieu récepteur afin qu'il sélectionne le bon mode de gestion, soit « Élimination des sols contaminés qui contiennent uniquement des contaminants sans valeur limite réglementaire établie par le MELCCFP » et ainsi être exempté des redevances.

RETRAIT DE LA FONCTIONNALITÉ DE LA SAISIE MANUELLE DU CONDUCTEUR

Depuis le 21 mai dernier, la saisie manuelle du prénom et nom du conducteur a été désactivée dans l'application Web Traces Québec pour les projets de plus de 200 tonnes. La version mobile de Traces Québec sera également mise à jour dans les prochaines semaines. Dorénavant, les préposés aux bordereaux devront recourir à la saisie automatique et sélectionner le nom du conducteur via le menu déroulant pour tous les projets dépassant 200 tonnes.

Un [communiqué spécial](#) a été transmis le 15 mai dernier afin de rappeler aux transporteurs que leurs conducteurs doivent être enregistrés dans Traces Québec.

MISES À JOUR DES APPLICATIONS TRACES QUÉBEC ET TRACES QUÉBEC TRANSPORT

Mettre à jour vos applications mobiles est essentiel pour garantir la qualité et la continuité du service. Les mises à jour permettent notamment :

- L'ajout de fonctionnalités utiles, pour rester compétitif et répondre aux besoins des utilisateurs
- Une meilleure compatibilité avec les systèmes d'exploitation, qui évoluent régulièrement
- L'optimisation des performances pour des applications plus rapides, plus fluides et moins gourmandes en ressources

Pensez à vérifier régulièrement les mises à jour pour profiter pleinement de toutes ces améliorations.

BALANCE REQUISE?

Le [Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés](#) n'exige pas la pesée des sols contaminés reçus dans un lieu récepteur. Cependant, le [Règlement sur les redevances favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés](#) exige une telle pesée. Ainsi, dès que des redevances sont prélevées, les sols contaminés doivent être pesés à leur arrivée au lieu récepteur. Lorsqu'aucune redevance n'est prélevée (ex. lieu de valorisation), il n'est pas requis de peser les sols contaminés pour inscrire le tonnage dans Traces Québec.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT DE SOLS CONTAMINÉS À USAGE PUBLIC

Rappel pour les demandeurs inscrits ou ceux qui souhaitent adhérer au programme, la date limite pour déposer une demande d'aide financière pour la période 2024-2025 est le 30 septembre 2025. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page Web du programme [Programme d'investissement dans les centres de traitement de sols contaminés à usage public](#).

TRACES QUÉBEC : TROIS PLATEFORMES EN CONSTANTE ÉVOLUTION

AMÉLIORATIONS RÉCENTES

- Retrait de la saisie manuelle du camionneur pour les projets de plus de 200 t et les sorties de sols
- Modification de la liste de distribution pour les projets à attester
- Modifications de plusieurs filtres de recherches
- Modification du poids au bordereau inscrit par le lieu récepteur pour un projet fermé
- Fermeture d'un compte de type propriétaire, intervenant et transporteur
- Fermeture d'un lieu récepteur (QC)
- Masquer des lots au projet
- Masquer des participants au projet

AMÉLIORATIONS PRÉVUES DANS LES PROCHAINS MOIS

- Fermeture d'un compte de type lieu récepteur (LRT)
- Ajout de nouveaux filtres d'affichage pour les comptes de type propriétaire, intervenant et transporteur
- Ajout de filtres de recherche pour la facturation
- Ajout d'un numéro de projet interne
- Ajout d'un onglet rapport pour tous les types de comptes

VERSIONS REQUISES POUR L'UTILISATION DES APPLICATIONS MOBILES

Les applications Traces Québec et Traces Québec Transport peuvent être installées sur les appareils Android fonctionnant sous Android 5 et plus, et sont supportées à partir d'Android 9. Pour les appareils Apple, sur iOS, elles sont compatibles dès iOS 12 et supportées à partir d'iOS 15.8.1. Pour une expérience optimale, nous recommandons l'utilisation d'Android 14 ou iOS 16 et plus.

DES QUESTIONS CONCERNANT TRACES QUÉBEC ?

Téléphone : **1 866 270-4319**

Portail : <http://soutien-tracesquebec.attestra.com>

Site Web : attestra.com

555, boul. Roland-Therrien, bureau 050, Longueuil (Québec)
Canada, J4H 4E8

Si vous avez des questions au sujet de l'application réglementaire, nous vous invitons à contacter directement [votre direction régionale du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#).